

# ALIUAT

## SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	ALIUAT
<b>Autres moyens d'identification</b>	Désinfectant - Assainisseur
<b>Autres identifications</b>	6975
<b>Usage recommandé</b>	Désinfectant-Assainisseur.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Pour usage industriel et institutionnel seulement.
<b>Identificateur du fabricant/fournisseur</b>	Lalema inc., 11450 Sherbrooke Street East, Montreal East, Quebec, H1B 1C1, 514.645.2753, www.lalema.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Centre antipoison du Québec, 1.800.463.5060 Canutec, +1 613.996.6666, 24/7
<b>Numéro de la FDS</b>	0102

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

Non classifié dans une classe de danger.

### Éléments d'étiquetage

Sans objet

### Autres dangers

Sans objet.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ne contient pas d'ingrédients nocifs.

### Notes

Ce produit n'est pas réglementé par la Loi sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Déplacer à l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.

#### Contact avec la peau

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les souliers contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si facile à faire, retirer les verres de contact. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

### **Ingestion**

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin.

### **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Tous symptômes et effets importants additionnels sont décrits à la section 11: Données toxicologiques.

### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

#### **Organes cibles**

Aucun connu.

#### **Instructions particulières**

Sans objet.

#### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Aucun connu.

## **SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

### **Agents extincteurs**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

#### **Agents extincteurs inappropriés**

Aucun connu.

### **Dangers spécifiques du produit**

Aucune information disponible.

Oxydes de carbone.

### **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Appareil respiratoire autonome et vêtements de protection.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Aucune précaution particulière n'est nécessaire. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

### **Précautions relatives à l'environnement**

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Rincer la zone du déversement.

### **Autres informations**

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide.

## **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles.

### **Conditions de sûreté en matière de stockage**

Maintenir le récipient fermé de manière étanche dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Identificateur du produit : ALIQUAT - Ver. 1  
Date de préparation : le 23 février, 2017  
Date de la plus récente version révisée : le 30 mai, 2017

FDS No. : 0102

Page 02 de 05

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Douches, douches oculaires et système de ventilation adéquat.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Non requis, mais le port de lunette de sécurité ou de lunettes de protection contre les produits chimiques constitue une pratique exemplaire.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés.

#### Protection des voies respiratoires

Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépasser les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide incolore.
Odeur	Non parfumé
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	6.7 - 8.3
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); ~ 0 °C (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	~ 100 °C
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.98 - 1.00
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
État physique	Liquide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Identificateur du produit : ALIQUAT - Ver. 1  
Date de préparation : le 23 février, 2017  
Date de la plus récente version révisée : le 30 mai, 2017

FDS No. : 0102

Page 03 de 05

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

#### **Conditions à éviter**

Températures extrêmes. Directement exposé à la lumière du soleil.

#### **Matériaux incompatibles**

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

#### **Produits de décomposition dangereux**

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

## **SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

#### **Voies d'exposition probables**

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire.

#### **Corrosion/Irritation cutanée**

Provoque une irritation légère de la peau.

#### **Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

Un contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

#### **Danger par aspiration**

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

#### **Cancérogénicité**

N'est pas réputé cancérogène.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique, Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées, Sensibilisation respiratoire ou cutanée, Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

#### **Les méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

#### **Précautions spéciales** Sans objet

#### **Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

#### **Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

#### **Canada**

##### **Autre liste de réglementation canadienne**

DIN: 02094835

Identificateur du produit : ALIQUAT - Ver. 1  
Date de préparation : le 23 février, 2017  
Date de la plus récente version révisée : le 30 mai, 2017

FDS No. : 0102

Page 04 de 05

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** Laboratoire Lalema inc.

**Date de préparation** le 23 février, 2017

**Date de la plus récente version révisée** le 30 mai, 2017

**Avis** Les informations ci-dessus ne peuvent être reproduites sans notre autorisation écrite. Elles sont basées sur des expériences et sont de sources que nous croyons sûres. Puisque l'utilisation de ce produit est hors de notre contrôle, notre seule obligation se limite au remplacement de toute quantité de ce produit qui sera jugée défectueuse. Nous ne pouvons assumer la moindre responsabilité ou le moindre risque quant aux résultats obtenus et aux dommages dépassant le prix d'achat du produit qui ne comprend pas la main-d'oeuvre et tous les dommages indirects résultant de l'utilisation de ce produit. C'est à l'utilisateur seul qu'incombe de s'assurer de la convenance du produit quelle que soit l'utilisation qu'il en fasse.

---

Identificateur du produit : ALIQUAT - Ver. 1  
Date de préparation : le 23 février, 2017  
Date de la plus récente version révisée : le 30 mai, 2017

FDS No. : 0102

Page 05 de 05